

Auto-évaluation des activités

Guide : Ce chapitre est composé de plusieurs QCM*. Il permet de vous auto-évaluer sur certaines activités infirmières réalisables dans le stage concerné. Ces dernières sont découpées en savoirs constitutifs, c'est-à-dire en savoirs, savoir-faire et savoir-être. Ainsi, chaque savoir est questionné par plusieurs QCM*. Vous obtenez un score au fur et à mesure que vous renseignez les QCM* proposés. Le score est calculé en fonction des trois niveaux d'acquisition : « à améliorer, acquis ». Nous n'incluons pas le niveau « non pratiqué » présent au sein du portfolio car il vous appartient d'identifier si l'activité interrogée a été convoquée en stage. Vous avez la possibilité de vous auto-évaluer tout au long du stage en faisant le lien avec le portfolio.

Avertissement :

Vous pouvez considérer une activité valide dès lors que vous obtenez 100% de réponse pour chacune d'elle. Bien entendu, ce chapitre n'est pas exhaustif et vous pouvez rencontrer en stage d'autres activités. De plus, vous pouvez être interrogé par votre tuteur sur d'autres éléments théoriques. C'est pourquoi, nous n'avons pas l'ambition de vous dire que vos activités sont validées ; elles dépendent de la justesse et de l'authenticité de votre auto-évaluation.

Ce chapitre « Auto-évaluation des activités » est donc utile pour renseigner la page suivante de votre portfolio : « Mon parcours : activités de soins ». Il s'agit d'une page où vous renseignez le niveau d'acquisition des activités possibles à travailler durant le stage (à noter qu'idéalement, ces activités en écho au référentiel d'activités positionné en Annexe 1 du portfolio, est à renseigner en début de stage). Ce tableau est ensuite complété lors d'un entretien avec le tuteur.

1

Auto-évaluation des activités - QCM*

Cette auto-évaluation est réalisée sous forme de QCM*
(au moins une des réponses proposées est exacte)

Corrigées et citations page 212

1. Observation et recueil de données cliniques

Savoirs

1. Une hypertension artérielle se définit en consultation par :
 - A. Une Pression artérielle systolique supérieure ou égale à 140 mmHg et/ou une pression artérielle diastolique supérieure ou égale à 90 mmHg
 - B. Une Pression artérielle systolique supérieure ou égale à 130 mmHg et/ou une pression artérielle diastolique supérieure ou égale à 90 mmHg
 - C. Une Pression artérielle systolique supérieure ou égale à 140 mmHg et/ou une pression artérielle diastolique supérieure ou égale à 100 mmHg
2. La dépression du sujet âgé constitue un phénomène normal du vieillissement :
 - A. Vrai
 - B. Faux
3. Le MNA* évalue :
 - A. La douleur aiguë
 - B. Les troubles psychocomportementaux
 - C. Le risque d'escarre
 - D. Les risques de dénutrition
 - E. La dénutrition

Savoir-faire

1. Vous effectuez votre stage en EHPAD*, vous devez donner des renseignements à une famille sur l'élaboration de la grille AGGIR*, quelles informations donnez vous ?

- A. L'évaluation est faite par les professionnels intervenant auprès de la personne
- B. Elle consiste en l'évaluation de la dépendance de la personne
- C. Elle permet l'attribution à la personne de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA*)
- D. L'APA* ne peut être versée à une personne qui réside en EHPAD*
- E. Il existe 6 cotations GIR*
- F. Le GIR* 1 correspond à une personne autonome
- G. En EHPAD*, la cotation permet de connaître le tarif dépendance journalier à la charge du résident et qui peut être en partie pris en charge par l'APA*

2. Vous ne disposez pas d'outil pour calculer l'IMC* d'une personne dont vous connaissez la taille et le poids. Comment calculez-vous l'IMC*?

- A. Poids au carré divisé par la taille au carré
- B. Poids divisé par la taille au carré
- C. Poids divisé par la taille
- D. Poids au carré divisé par la taille

3. Vous devez évaluer la douleur d'une résidente non communicante en EHPAD* et utiliser la grille ECPA*, comment procédez vous ?

- A. Vous observez les réactions de la résidente avant et pendant les soins, et vous remplissez la grille de cotation à posteriori
- B. Vous remplissez la grille immédiatement après l'observation de la résidente avant les soins et immédiatement après les soins réalisés
- C. Vous remplissez la grille lors des transmissions avec les soignants intervenant auprès de la résidente

Savoir-être

1. Lors de l'accueil en EHPAD*, les savoirs être à privilégier lors de l'évaluation de l'autonomie auprès du résident et de son entourage sont :

- A. Écoute
- B. Empathie
- C. Respect
- D. Discretion
- E. Observation

2. Les savoirs être suivants sont nécessaires pour travailler en EHPAD* :